



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Note relative à l'évaluation

Service pédagogique

De l'utilité d'identifier des lignes de force

L'évolution perpétuelle de notre système d'enseignement, notamment au premier degré ou dans les sections de qualification organisées dans le régime de la CPU, soulève inévitablement un ensemble de questions en rapport avec l'évaluation. Afin d'alimenter les débats déjà initiés dans bon nombre d'établissements, la FESeC, en lien avec le Comité d'Orientations Pédagogiques, a produit une nouvelle communication en la matière.

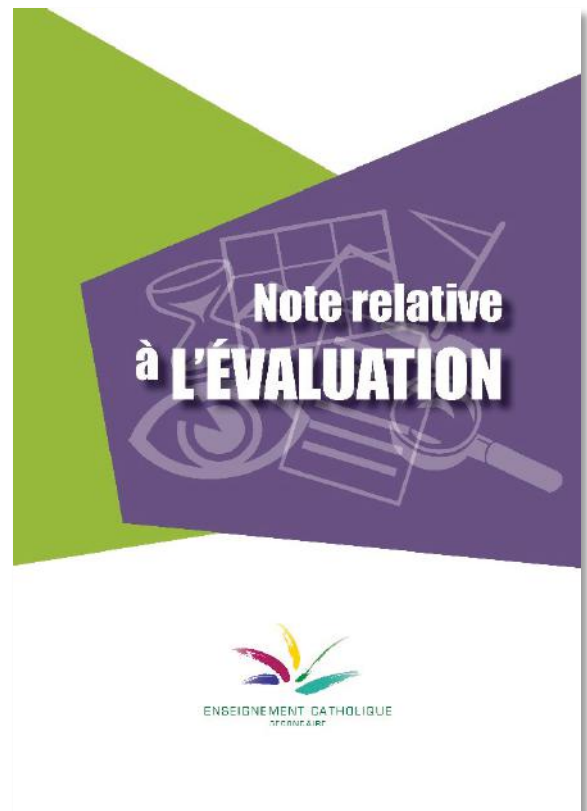
La rédaction de cette note sur le processus d'évaluation au sens large s'appuie sur une relecture des différents documents de référence publiés par la FESeC, qui tracent, depuis un certain temps, les lignes de force en matière d'évaluation.

L'objectif était d'en extraire un ensemble de principes généraux qui s'intègrent dans la vision de l'enseignement telle qu'elle est prônée dans les écoles catholiques.

Il ne s'agissait donc pas de venir préciser comment les enseignants devaient s'y prendre concrètement dans leur classe et dans leur discipline en égrenant des règles prescriptives ou en identifiant des « bonnes pratiques » en matière d'évaluation.

Les principes mis en évidence sont à envisager par les équipes comme une grille d'analyse pour observer de manière réflexive toutes les pratiques qui s'approchent de près ou de loin de l'évaluation.

Cette note, loin d'être une somme ou un point final à toute réflexion, se veut plutôt comme un point de départ pour provoquer un vaste questionnement en vue d'amender, si besoin est, la politique d'évaluation, les bulletins et le système docimologique employé. Cette note, et les réflexions qu'elle peut engendrer, sont de nature à apporter un éclairage complémentaire sur la problématique du redoublement ou sur celle des secondes sessions.



Les principes généraux mis en évidence sont repris et explicités dans la [note suivante](#).

Nous vous en souhaitons une lecture féconde. ■